



L'info PIC

L'ACTUALITÉ DES PERSONNELS DES PIC

Mars 2023

n° 5

CARRE INNO (CESTAS)

UN RÉEL INTÉRÊT

À PERFECTIONNER

Créé en 2012, le «Carré innovation» est un espace dédié à la création, au cœur même du hall de production de la PIC de Bordeaux Cestas. Cet espace permet aux agents, avec ou sans restriction médicale, d'être acteurs du changement de leurs propres conditions de travail.

Plutôt que de sous-traiter, la PIC réalise et fabrique ses propres équipements ergonomiques qui visent à réduire la pénibilité sur les postes de travail.

Le bureau d'étude conçoit tous types d'équipements adaptés aux besoins des équipiers en PIC ou des facteurs et factrices des PDC et PPDC. Il fabrique avec des matériaux en alu, en plastique ou en bois, des porte-baks sur pivot, des extensions de table, des portes colliers, des portes étiquettes, des servantes, des palombières, des présentoirs baks et caissettes, des rampes de by-pass, des tables à déliasser et de flashage, des mini-tables à déliasser fixées sur les kub.

De plus, la PIC est dotée de 2 imprimantes 3D afin de réaliser des pièces sur mesure ou en petite série pour de multiples usages. Ces imprimantes utilisent la PLA (bio plastique) un matériel robuste et écologique. Deux postiers travaillent sur ce chantier de 6h à 13h30 et 2 autres de 13h30 à 21h en fonction des demandes et des commandes des autres PIC. Si l'activité n'est pas présente, les agents travaillent sur d'autres îlots.

SOMMAIRE

Carré INNO (CESTAS)

Un réel intérêt à perfectionner

Évolution de l'utilisation de la machine PPI (Marseille)

Logissimo: drive auchan (Lille)

NAO: indemnité transport

Accord DEXCIL : FO signe

CPF : utilisez vos points de pénibilité



«Je suis entièrement favorable au maintien de ce carré innovation et son développement dans les autres PIC. Cela pérennise l'emploi de personnes ayant des restrictions et peut aussi permettre aux autres salariés de bénéficier de ces améliorations, afin de réduire la pénibilité engendrée par la répétition des gestes sur les machines de tri.»

Jérôme HEYRAUD (référént de la PIC de Bordeaux Cestas)

ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DE LA MACHINE PPI (MARSEILLE): AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Nous avons interrogé Sabine qui travaille à la PIC de Vitrolles et qui est affectée régulièrement sur la machine «tri volumineux». Cette machine était autrefois utilisée pour le tri des Petits Paquets Internationaux. Désormais, du fait de la réduction du flux de ces objets, celle-ci a pour fonction la ventilation des encombrants.



Peux-tu me décrire ton activité?

Il y a plusieurs positions sur cette machine : je peux charger la trémie de plis volumineux, être à l'antenne (on trouve 2 antennes sur cette machine). Celle-ci permet de taper manuellement les codes postaux sur un clavier ou à l'aide d'un micro-casque pour, oralement, donner le code ou la ville. Je peux également être autour de la machine pour changer les CV300 pleins et remettre des vides. Autour de cette machine, on trouve également 2 CV300 de chaque côté. Ceux-ci sont réservés au tri manuel à destination des petits bureaux uniquement.

Combien d'agents sont liés à cette position ?

De 1 à 5 personnes en fonction des flux mais le plus souvent, nous sommes 3 à 4 en moyenne.

Depuis combien de temps es-tu affectée à cette activité ?

Depuis sa création, c'est-à-dire 8 ans.

Pour toi quels sont les avantages et inconvénients de cette position de travail ?

Côté avantages, un gain de temps, une activité moins physique puisque cette machine flashe directement les OS. Les personnes en restrictions d'aptitudes peuvent donc travailler sur cette machine mais seulement aux antennes.

Parmi les inconvénients, on peut citer que les encombrants volumineux sont difficiles à transférer dans la trémie ou quand l'effectif de l'équipe se cantonne à 1 ou 2 personnes même si le flux est moindre.



«La PIC de Vitrolles est la seule en France à posséder une machine modifiée pour le traitement des volumineux et nous pensons qu'il faudrait que cela s'étende aux autres PIC. Le coût de cette machine est d'environ 200 000 Euros. Maintenant on peut flasher les OS. Les agents en inaptitudes sont affectés sur cette activité.

Avec la mise en place de la nouvelle gamme courrier, les agents de nuit en aptitude réduite positionnés sur le tri manuel durant toute la vacation (activité qui va se réduire très fortement) pourront donc être affectés sur cette machine, ce qui constituerait une solution pérenne pour ce personnel impacté.»

Stéphane MURGIA

(réfèrent de la PIC de Marseille et secrétaire départemental des Bouches du Rhône)

LOGISSIMO : DRIVE AUCHAN (LILLE)

L'activité Logissimo propose des solutions logistiques du premier et du dernier kilomètre. Elle se veut performante et neutre en carbone pour les petites ou grandes entreprises et les collectivités. Cette prestation se décline en cinq services :

- ◆ **«Retail»** (collecte, stockage et livraison de marchandises en proximité)
- ◆ **«Santé»** (livraison de médicaments)
- ◆ **«Sur mesure»** (opérations logistiques complexes)
- ◆ **«Facilities»** (accompagnement dans l'optimisation de la gestion des flux de courriers et marchandises entrants et sortants)
- ◆ **«Fresh»** (livraison de repas et de marchandises alimentaires)

Cette dernière activité est opérationnelle sur la PIC de Lille. En partenariat avec les établissements Auchan, un collègue assure le transport de marchandises et de commandes clients entre le dépôt principal et les magasins drive selon un itinéraire défini. Le tout dans le respect de la chaîne du froid. Selon le collègue, cette activité permet une variété dans les tâches à réaliser et un contact avec le client très appréciable mais aussi avec les autres salariés des dépôts.



«Pour faire face à la baisse du courrier, de nouvelles activités sont arrivées à la PIC, comme le drive Auchan ou la préparation de commandes de pièces détachées de voitures. C'est une nouvelle organisation et façon de travailler. Les tâches variées permettent de développer de nouvelles compétences et de bénéficier de plus d'autonomie. Les agents sont satisfaits de ce nouveau travail. Je trouve que ces nouvelles activités sont un plus pour la PIC et son avenir.»

Isabelle HONORE

(référente de la PIC de Lille Lesquin)



FO se réjouit que de nouvelles activités viennent s'intégrer au sein des PIC et permettre aux postiers de varier les tâches qu'on leur confie. Toutefois, nous restons vigilants sur le fait que celles-ci doivent être en adéquation avec la fonction originelle des établissements et qu'elles n'aient pas vocation à être externalisées. Également, FO demande que l'expérience et la polyvalence acquises par les agents trouvent un écho positif en termes de reconnaissance. CQFD...

NAO : INDEMNITÉ TRANSPORT

FO a activement participé aux négociations afin de permettre à toutes les postières et tous les postiers de bénéficier d'une hausse significative de leur pouvoir d'achat. Même s'il ne s'agit que d'une prime qui soit, de surcroît déclarative, l'ITVP ne doit pas être oubliée : l'Indemnité Transport pour l'utilisation du Véhicule Personnel existe et est revalorisée ! De plus, une nouvelle tranche vient d'être créée. Vous y avez peut-être droit ! Cette prime est versée mensuellement et doit être réclamée via m@vieRH.

La Poste innove ! Elle propose également, cumulable avec le remboursement de l'abonnement transport en commun à hauteur de 50 %, la création d'un Forfait Mobilité Durable (FMD). Pour être éligible, il faut utiliser, au moins 30 jours par an, un moyen de locomotion dit «propre» (vélo ou vélo électrique, engin de déplacement comme la trottinette par exemple et même le covoiturage). Même démarche pour obtenir cette prime s'élevant à 200 €/an : faire la demande sur m@vieRH. Attention, celle-ci ne peut pas se cumuler avec l'ITVP !

Distance Aller ou Retour	Prime
7 à 20 km	200 €
20 à 25 km	350 €
25 à 30 km	380 €
> 30 km	400 €

ACCORD DEXCIL : FO SIGNE

Du fait de la mise en place de la nouvelle gamme courrier, le personnel des PIC va être fortement impacté. En conséquence, La Poste a proposé un accord sur les compensations financières dû à l'impact des futurs régimes horaires (brigades supprimées, prises de service décalées, création de nouvelles brigades, passage d'agents de nuit vers un régime de jour ou passage d'agents de nuit vers la demi-nuit, nombre de vacances supplémentaires en semaine et sur les samedis et dimanches travaillés). Il évoque aussi la formation, la structure fonctionnelle, l'accompagnement personnalisé des personnes avec des restrictions d'aptitudes, etc.

De plus, divers points peuvent être négociés en local comme la poly activité par exemple.

Bien que l'accompagnement financier soit en deçà de nos attentes, cet accord, signé par FO le 24 février, acte plusieurs avancées grâce à nos négociateurs. Parmi elles, on peut citer la prime de passage nuit vers jour qui se monte à 3500 € bruts en plus du maintien des heures de nuit sur 24 mois (18 à taux plein et 6 à 50 %). Sans notre signature, ce serait 2500 €, point!

Pour FO, il était essentiel que cet accord, qui court jusqu'au 31 décembre 2023, concerne tous les personnels impactés quelles que soient les brigades.

Les plus de cet accord

- ◇ Des formations et un accompagnement spécifique à destination des agents en situation de fracture numérique (grâce à notre intervention, nous avons obtenu un module supplémentaire afin de sécuriser l'apprentissage et consolider les compétences acquises).
- ◇ Une nouvelle structure fonctionnelle, jamais revue depuis 2006, qui a pour objectif de repyramider vers le haut la classe I: du I.2 vers I.3), d'augmenter le pourcentage global de classe II et de maintenir la répartition des classes III et IV.
- ◇ Un préventeur dans chaque PIC et une ergonome pour l'ensemble de la DEXCIL.
- ◇ Un accompagnement personnalisé des personnes avec restrictions d'aptitudes.
- ◇ Une CRME (Commission de Retour et de Maintien à l'Emploi) dans chaque PIC.

CPF: UTILISEZ VOS POINTS DE PÉNIBILITÉ

Il permet de comptabiliser des droits sous forme de points. Ainsi, les agents de nuit (salariés) peuvent bénéficier de 4 points de pénibilité par an crédités sur leur Compte Personnel de Formation afin de financer diverses formations. À savoir: la rétroactivité s'applique depuis 2015.

Vous pouvez donc cumuler des points au cours de votre carrière et les utiliser. Les 20 premiers sont automatiquement dédiés à la formation (sauf cas très exceptionnels). Les suivants peuvent être consacrés à d'autres formations, dans le but de vous permettre d'accéder à un poste moins exposé aux facteurs de risques.

Autre intérêt: ils peuvent permettre un départ anticipé à la retraite : chaque groupe de 10 points peut « financer » un trimestre de majoration de durée d'assurance. Cette utilisation de points peut être demandée à partir de 55 ans et autoriser un départ anticipé pouvant aller jusqu'à 2 ans.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre référent local.



Flashez le QR Code
pour voir la liste
de vos référents PIC

